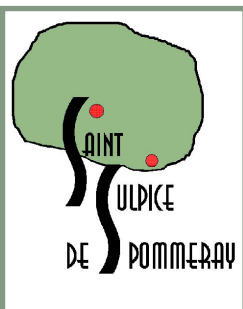


Mai 2025



Le Petit Bavard

Le site de la commune : saintsulpicedepommeray.fr
Facebook : *Mairie de Saint Sulpice de Pommeray*

Conseil Municipal : Mardi 6 mai 2025 à 20h15 en mairie.

accueil des
NOUVEAUX
habitants



Samedi 17 mai 2025 à 11h00
à la salle polyvalente

Merci de confirmer votre participation
au **02 54 52 58 00** ou
saint.sulpice.mairie@wanadoo.fr



AUTOPARTAGE

La voiture d'autopartage stationnée devant la mairie est disponible. Vous trouverez ci-joint un flyer d'information. Vous pouvez trouver les informations sur : azalys.agglopolys.fr



EXPOSITION SUR LE HANDICAP

Jusqu'au vendredi 23 mai au matin
Aux heures d'ouverture de la mairie
Dans la Salle des mariages

Cette exposition-quiz met en lumière, de manière dédramatisée, la thématique du handicap qui touche en France plus de 11 millions de personnes.

A travers des dessins humoristiques, réalisés par l'illustrateur Lazoo, cette exposition ludique et pédagogique vous propose une plongée dans les différentes familles qui composent cet univers. Car mieux (re)connaître est sans doute, le meilleur moyen de faire tomber notre plus gros handicap à tous sur le sujet : la peur. Gratuit. Tout public.



Commémoration du 8 mai 1945
Jeudi 8 mai 2025 à 9h30
devant le monument aux morts.

Ponts de
Mai

Fermeture de la mairie vendredi 9 mai 2025
Fermeture de la bibliothèque
les vendredis 9 et 30 mai 2025.

DERNIÈRES VENTES DE GÂTEAUX



Projet voyage à Noirmoutier de l'école élémentaire

Les dernières ventes de gâteaux auront lieu **les 9 et 23 mai prochain** dans la cour de l'école élémentaire dès 16h30. Une cagnotte en ligne a été ouverte sur la plateforme participative de l'Education Nationale :

<https://trousseaprojets.fr/projet/15115-classe-decouverte-a-noirmoutier>

VILLAGE PROPRE

Jeudi 15 mai 2025 à 8h45 en mairie



BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui ont oublié de s'inscrire peuvent à présent se présenter en mairie pour retirer un exemplaire papier du bulletin communal aux heures d'ouverture habituelles.

Le bulletin communal est consultable sur : saintsulpicedepommeray.fr



Le nombre d'exemplaire est limité.

EMPLOI ET ALTERNANCE

Mobilité, hôtellerie - restauration, commerce - gestion - services, beauté - bien-être, métiers de bouche

Mercredi 18 juin de 15h00 à 18h00

CMA Formation 27 rue André Boulle à Blois

Inscription obligatoire - 02 54 74 74 33 - campusdesmetiers41.fr



INTERDICTION DE LACHERS DE BALLONS FESTIFS ET LANTERNES VOLANTES

L'arrêté préfectoral n° 41.2025.DS.JG.01 instaure cette interdiction permanente depuis le 31 mars dernier.



DÉMARCHAGE

La Préfecture du Loir-et-Cher a publié sur son site internet une information sur les réflexes à adopter lors de démarchages à domicile notamment pour la rénovation énergétique : <https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-civile-et-securite-publique/Renovation-energetique-faire-ses-travaux-sans-tomber-dans-le-panneau>

En cas d'escroquerie (prime détournée, travaux jamais réalisés...), déposez plainte auprès de la gendarmerie ou de la police. Renseignez-vous auprès d'un conseiller France Rénov' au 0 808 800 700 (numéro d'appel non surtaxé) ou sur www.france-renov.gouv.fr

Des flyers sont disponibles à la mairie.



Frelon européen



Frelon asiatique

FRELONS ASIATIQUES

Agglopolys a annoncé le début de la campagne de lutte contre le frelon asiatique. Pour signaler un nid vous devez vous connecter sur le site

<https://www.agglopolys.fr/2713-le-frelon-asiatique.htm>. La photo est obligatoire.

Une permanence téléphonique est ouverte les matins (sauf le mercredi) au 07 72 50 44 94.

La prise en charge de l'intervention n'est possible que si elle a été validée et commandée par Agglopolys auprès du prestataire mandaté. Aucun remboursement ne sera effectué pour des demandes que vous auriez pu faire directement auprès d'une entreprise. La destruction de tout autre nid (frelons européens, guêpes...) est à vos frais.

En ce qui concerne **les nids repérés sur le domaine public**, il faut en faire le signalement auprès de la mairie qui se chargera de faire procéder à la destruction.

VIVRE AUTONOME



Nouveau numéro à contacter pour vos demandes concernant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et la MDPH : 02 54 58 43 79 - vivre.autonome41@departement41.fr ou <https://mesdemarches.departement41.fr/>



INTERDICTION DE TAILLER LES HAIES

L'Office Français de la Biodiversité préconise de ne plus tailler les haies ou élaguer les arbres pendant la période de nidification des oiseaux entre le 15 mars et le 15 juillet.

FÊTE AU VILLAGE 21 ET 22 JUIN 2025

Propriétaires de voitures anciennes ? Venez exposer !

La municipalité organise un rassemblement de voitures anciennes le dimanche 22 juin prochain. Si vous souhaitez participer à ce rassemblement, contactez la mairie au 02 54 52 58 00.

Mini marché de produits locaux

Si vous connaissez un producteur intéressé, contactez la mairie au 02 54 52 58 00.



RAMASSAGE DE FERRAILLE



L'entente footballistique Saint-Sulpice/Fossé/Marolles organise une collecte de ferraille le **Samedi 17 mai 2025**. Profitez de cette occasion pour faire le tri et vous débarrasser de votre ferraille.

Pour organiser l'enlèvement à domicile ou pour toute demande

contacter le 06 98 96 16 04



Vivre et Sortir Visite de Lille, Bruges et Arras

Du 8 au 12 septembre 2025
enseignements : 06 22 50 30 11

Comité des Fêtes Sortie « Villages illuminés dans l'Orne »

Samedi 29 novembre 2025
Inscription avant le 30 juin au 06 23 94 44 25.

Dans le cadre de la Fête au village

St Sulpice de Pommeray Vendredi 20 juin 2025

Salle polyvalente

Ouverture des portes 18h30

Début des jeux 20h

Super loto

3300€ de cartes cadeaux de 40€ à
800€

Final 800€

Feuille fétiche

100€ 150€ 200€

On joue toute la soirée avec

Bingo

200€ et 100€

Organisé par
le Comité des fêtes de



Partie enfant

Switch lite

**Restauration et
buvette sur place**

Animé par

Nath Animation

07 63 45 77 37

Réservation conseillée



Tarifs

Plaque de 12	20€
Plaque de 6	15€
Plaque de 3 Enfant	10€

Feuille Fétiche 1	2€
Bingo 2€	3 5€ 5€ les 3